

**Le président Jean-Philippe Lefèvre,
les membres du Conseil d'administration
et l'équipe de la FNCC vous souhaitent une bonne année 2025.**



Culture à Vif n°444



Semaine du 30 décembre 2024 au 6 janvier 2025

Première réunion du Conseil d'administration de la FNCC en 2025 : le 21 janvier à Alfortville. La prochaine réunion du Conseil d'administration, ouverte à tous les adhérents, se tiendra au POC Scène artistique d'Alfortville (*photo: ©POC*), sur l'invitation du maire Luc Cavournas et de son adjoint à la culture et membre du Bureau de la FNCC, Philippe Car. A cette occasion, deux temps d'échange seront organisés avec les élu.es : un premier avec Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme, et Pierre-Jean Verzelen, sénateur de l'Aisne, rapporteurs de la [mission d'information](#) "Architectes des bâtiments de France : périmètre et compétences" et un second avec Fabrice Raffin, auteur notamment de la [tribune](#) publiée dans Le Monde : "les politiques culturelles correspondent toujours peu aux attentes de la majorité des Français".

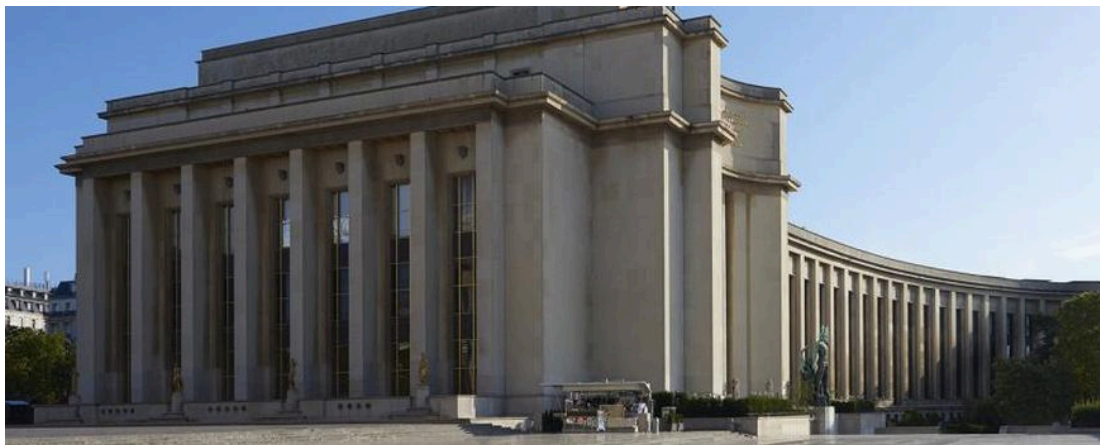


Plan d'action pour la liberté de création et de diffusion artistique lancé par le ministère de la Culture. En décembre, le Ministère a annoncé le lancement d'un plan pour la liberté de création et de diffusion artistique à la suite de la publication du rapport sénatorial sur le

sujet. Ce plan, dont les premières mesures seront mises en place en 2025, vise une meilleure application de la loi LCAP et prévoit, entre autres, la nomination d'un haut fonctionnaire pour la liberté de création au sein du ministère, la mise en place de référents dans toutes les Directions régionales des affaires culturelles ou encore la publication d'un guide « *juridique et pratique afin d'accompagner l'ensemble des acteurs face aux cas d'atteinte à la liberté de création et de diffusion* ». [Plus d'informations](#). Rappelons qu'un groupe de travail au sein de la FNCC suit également ces questions et a notamment organisé une table-ronde au dernier Salon des maires ([compte-rendu](#)).

Publication d'un rapport sur le Pass culture par la Cour des comptes. Le 17 décembre 2024, la Cour des comptes a publié un [rapport](#) centré sur la part individuelle du Pass culture. Ce premier bilan fait état d'un dispositif qui ne permet pas suffisamment de répondre aux objectifs de démocratisation et de diversification des pratiques culturelles car il « *se traduit plutôt par une intensification des pratiques culturelles déjà bien établies chez les jeunes* ». La Cour des comptes recommande notamment de « *réformer la gouvernance du Pass* » et de « *développer la place de la médiation dans les offres proposées* ». Un second rapport sur la part collective est prévu pour fin janvier 2025. A lire également, la réponse de la SAS Pass culture relayée par [la Gazette des communes](#) et la réaction de Rachida Dati via un [communiqué](#). Depuis ses débuts, le Pass culture est un sujet d'intérêt pour les élu.es de la FNCC, et à ce titre, un temps d'échange sur ses succès et limites a été proposé lors du Salon des maires de 2024 ([compte-rendu](#)).

Grand Prix national de l'architecture 2024. Début décembre, le jury du Grand Prix national de l'architecture – dont faisait partie Claire de Causans, adjointe au maire d'Arles et vice-présidente de la FNCC – s'est réuni. Le lauréat 2024 est l'Atelier Architecture Perraudin. Par ce prix, qui récompense tous les deux ans l'ensemble de l'œuvre d'un architecte ou d'une équipe d'architectes, le ministère entend « *mettre en valeur l'action qu'il conduit en faveur des architectes, de la création, de la recherche architecturale et urbaine et de l'enseignement* ». Il donnera lieu à une exposition monographique à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (*photo: ©Cité de l'architecture et du patrimoine*) dédiée à l'agence lauréate ainsi qu'à des conférences assurées par les fondateurs à destination des étudiants en architecture. [Plus d'informations](#).



CinéMaBase souffle sa première bougie. La base logistique d'accueil des tournages à Marseille, CinéMaBase, conçue par l'association ARTS et soutenue par l'Etat et la Métropole Aix Marseille Provence, fête son premier anniversaire. Le bilan de cette première année d'existence est positif avec 37 projets accueillis impliquant 286 professionnels. Cela montre que « *ses espaces et ateliers répondent aux attentes des productions, quelle que soit l'envergure de leurs projets* ». Gabby Charroux, vice-président de la Métropole délégué à la filière cinéma et industries créatives, s'est exprimé à son sujet : « *CinéMaBase fonctionne et se remplit chaque jour davantage. C'est une très bonne nouvelle pour l'emploi local et pour toute la chaîne de production* ». [Plus d'informations](#).

Un portail culture unique qui rassemble pour Seine Normandie Agglomération. Seine Normandie Agglomération vient d'annoncer l'ouverture de son site SNACulture.fr qui rassemble le réseau des médiathèques, le conservatoire ainsi que les théâtres et les deux salles de spectacles dont elle a la gestion. Cette plateforme de communication est également un outil collaboratif « *mis à disposition des communes et des acteurs culturels [...] pour offrir aux habitants une vue complète de l'offre culturelle sur le territoire* ». Patricia Daumarie, conseillère communautaire, « *invite bien entendu les habitants à découvrir ce nouvel outil pratique pour s'informer de l'actualité sur le territoire et planifier ses activités et sorties culturelles en fonction de ses sensibilités et de ses envies* ». [Plus d'informations](#).

Avignon, Terre de culture 2025. En 2025, Avignon célèbre le 25^{ème} anniversaire de sa désignation en tant que Capitale européenne de la culture. A cette occasion, la Ville met la culture au centre de la cité et place l'année sous le signe des CURIOSITE(S). Un grand week-end d'ouverture aura lieu les 11 et 12 janvier avec l'inauguration de la bibliothèque Renaud-Barrault, une dystopie sur le Rhône imaginée et présentée par la compagnie Ilotopie ou encore une série de spectacles circassiens. Cécile Helle, maire d'Avignon, précise : « *Cette aventure vise à entraîner*

chaque habitante et habitant sur les chemins de la création, de la découverte des artistes et de leurs œuvres, en un mot, sur les chemins de(s) CURIOSITE(S) ». [Plus d'informations.](#)



Publication des résultats du 1^{er} observatoire des Maisons des jeunes et de la culture. Le réseau des MJC de France a publié, en novembre 2024, les résultats de son premier observatoire. Ils montrent, selon le [communiqué de presse](#), « des MJC créatrices de lien social, garantes d'un accueil inconditionnel pour tous, favorisant l'accès aux pratiques culturelles, sportives et artistiques en amateur, mettant en œuvre une importante richesse de projets ». Ce rapport pointe également leur principale faiblesse : leur situation budgétaire. Avec une année 2022 en déficit ayant pour cause « l'inflation [et] le maintien des subventions à euros constants », le financement public revêt une très grande importance pour ces structures. Il représente 52% de leur budget total avec un bloc communal en première place des contributeurs (63.3%).

Un recueil de fiches pour développer la culture en territoire. Les agences régionales Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, L'A. Agence culturelle Nouvelle Aquitaine et Artis en Bourgogne-Franche-Comté ont conçu, en partenariat avec l'AMRF, 25 fiches informatives et méthodologiques à destination des élu.e.s et des professionnels pour accompagner le développement de la culture en territoire. De la connaissance de son territoire à la construction d'une politique culturelle en passant par la gestion d'un lieu ou l'organisation d'un événement, « l'objectif est de donner des éléments de lecture essentiels sur chaque sujet [...] afin de gagner en compréhension des enjeux et de monter en compétence ». Elles sont maintenant réunies dans [un recueil téléchargeable](#).



Portrait culture et ruralité : témoignage d'Olivier Meugin, maire de Champdivers (39). Dans le dernier numéro de la [Lettre d'Echanges "Culture et ruralité"](#), Olivier Meugin, maire de Champdivers, présente sa commune et le développement de sa politique culturelle en partenariat étroit avec la Communauté d'agglomération du Grand Dole. Il y explique comment l'action culturelle intercommunale a permis d'irriguer des territoires ruraux telle que la commune de Champdivers au travers d'événements très divers, à l'image des concerts de l'Orchestre français des Jeunes ou du festival itinérant Les Nuits (Re)Belles (photo). Olivier Meugin souligne également l'importance de la communication : « Dans nos villages, il faut trouver à faire passer le message car ce n'est pas le tout d'organiser. Si on ne communique pas, les habitants ne viendront pas ». [Sur le site de la FNCC.](#)



Agenda

Samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025

Inauguration de "Avignon, Terre de culture 2025" à Avignon

Mardi 14 janvier 2025

Conseil national des professions du spectacle à Paris

Mardi 21 janvier 2025

Réunion du Conseil d'administration de la FNCC à Alfortville

Conseil local des territoires pour la culture de Grand Est à Strasbourg

Jeudi 23 janvier 2025

Assemblée plénière du Comité régional des professions du spectacle d'Auvergne-Rhône-Alpes à Clermont-Ferrand

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2025 FNCC